



Municipalité de Saint-Michel

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502
Télec. : (450) 454-7508

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Michel, qu'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Michel a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année (2018) en fixant le jour et l'heure du début de chacune comme suit :

9 janvier	13 février
13 mars	10 avril
8 mai	12 juin
10 juillet	14 août
11 septembre	9 octobre
13 novembre	11 décembre

Les séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, se tiendront le mardi à 19h30.

Donné à Saint-Michel, ce 20^e jour de décembre 2017

(s) Caroline Provost
Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe